







Saint-Denis le 3 mars 2021

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## Le belvédère du Piton Maïdo, accessible dès le 5 mars

Après deux mois de travaux, les aménagements du belvédère du Piton Maïdo sont terminés. Second site le plus fréquenté de l'île après celui du Pas de Bellecombe, avec plus de 250 000 visiteurs/an, il était devenu essentiel pour le Département de La Réunion, propriétaire des lieux, de sécuriser « ce balcon entre deux mondes ».

Les visiteurs vont apprécier cette nouvelle. Le Piton Maïdo, haut lieu touristique, offrant une vue sur les plus beaux panoramas et les grands paysages de l'île, le Massif du Piton des Neiges, le cirque de Mafate, le col du Taibit ou encore, le rempart du Grand Bénare, rouvrira le 5 mars! L'objectif que s'était fixé la Collectivité est atteint, à savoir une sécurisation du site pour les vacances scolaires de mars.

Depuis le 7 novembre dernier, l'accès à partir de la route Forestière des Tamarins est en effet interdit, à la suite des incendies qui ont dévasté près de 200 hectares de végétation emportant les équipements qui servaient à sécuriser le grand public au niveau des belvédères sommitaux. L'ampleur des dégâts et les risques géologiques engendrés par le feu ont également contraint à la fermeture de nombreux sentiers de randonnée par arrêté préfectoral.

Conscient de cette situation pénalisante pour les visiteurs, et de fait, pour les acteurs touristiques installés sur la route forestière, le Département de La Réunion, propriétaire des lieux, a diligenté la réalisation de travaux d'urgence de sécurisation, au niveau du Grand belvédère Sud, auprès de son partenaire et gestionnaire l'ONF.

Après 2 mois de travaux, l'aménagement d'un belvédère temporaire est achevé. Le site a été rééquipé de rambardes de sécurité, auxquelles ont été ajoutés des balises de signalisation du danger et des panneaux de sensibilisation pour informer le grand public de la situation et du caractère provisoire des installations. Cet aménagement respecte le milieu naturel (flore et faune). Le coût des travaux : 39 000 € financés par l'Europe et le Département de La Réunion.



Ce Bien commun de l'Humanité, classé comme l'un des lieux naturels à fort potentiel par le Département, fait partie de la politique « Grand Site » de la Collectivité, qui vise à requalifier intégralement les équipements du site.

Il est essentiel d'appeler à un tourisme responsable et de faire preuve de civisme en respectant la biodiversité unique et

en évitant tout risque de départs de feu. La plus grande vigilance est donc demandée aux usagers.

A Direction de la Photos: DR